grande conférence publique et contradictoire, avec le concours assuré des citoyens DEVRAIGNE, professeur d'agriculture, et FRANÇOIS, de Douai, piqueur en chaussures, membre du Parti Ouvrier.

ROUBAIX

Le citoyen Guesde et les «coulonneux»

Les amateurs de la colombophilie apprendront avec satisfaction que, comme l'*Egalité* l'a dit hier, le citoyen Jules Guesde a obtenu complète satisfaction à propos de l'interpellation qu'il devait faire au ministre sur les mesures coercitives qui avaient été prises contre un grand nombre d'entre eux.

Dans le courant de cette année, beaucoup de « coulonneux » furent obligés sur un ordre préfectoral, de fermer leurs pigeonniers.

Aucune raison n'était fournie pour expliquer cette mesure arbitraire.

Un certain nombre de ceux que la décision avait atteints adressèrent au citoyen Jules Guesde, une pétition pour le prier d'intervenir à la Chambre afin de faire lever la mesure rigoureuse et inexplicable prise contre eux. Le député de Roubaix avait averti M. Barthou, ministre de l'intérieur, qu'il l'aurait interpellé à ce sujet.

Samedi, alors que la question devait venir en discussion, Jules Guesde fut prévenu par le ministre que satisfaction était donnée aux « coulonneux » et que l'autorisation d'ouvrir leurs colombiers était accordée à ceux dont il avait communiqué la liste et à qui cette autorisation avait été refusée antérieurement.

Le Ministre a même promis d'examiner de nouveau toutes les demandes qui pourraient lui être adressées et pour lesquelles des refus avaient déjà été faits.

Avis donc aux intéressés ! Que tous ceux à qui on a interdit de tenir des pigeons, fassent donc une nouvelle demande ! Ils peuvent être assurés de trouver en le député de Roubaix quelqu'un qui les appuiera.

Commission électorale

La Commission électorale du Parti ouvrier se réunira le mercredi 22 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, au local « La Paix ».

DÉCOUVERTE D'UN NOYÉ

Hier matin vers 3 h. 1/2, l'éclusier Dubreuve, a retiré du canal, au quai de Brest, le corps d'un individu noyé.

C'est un homme de taille moyenne, paraissant âgé de 55 ans environ et ayant les cheveux et les sourcils grisonnants.

Il était vêtu d'un veston et d'un gilet de drap noir, de deux pantalons mis l'un sur l'autre, celui de dessous en fantaisie, celui du dessus en drap noir. Il avait une chemise blanche et était chaussé de bottines.

Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel Dieu.

Femmes témoins à l'état-civil

Une récente loi autorise les femmes à être témoins, au même titre que les hommes, dans les actes de l'Etat Civil. Pour les naissances, les décès et les mariages, la signature de la femme a désormais autant de valeur que celle de l'homme. Toutefois, le mari et la femme ne peuvent être témoins ensemble : c'est la seule restriction que la nouvelle loi comporte.

Bien que promulguée depuis une quinzaine de jours, cette loi n'a encore reçu à Roubaix aucune application. A quand la première signature de la femme à l'état-civil ?

Listes électorales

Par arrêté préfectoral, en date du 17 décembre M. Deleporte Hubert a été délégué pour faire partie comme représentant de l'administration de la commission chargée de procéder, pour 1898, à la révision de la liste électorale.

Tuyau des eaux potables crevé

Dimanche après-midi, un tuyau des eaux potables a crevé place Nadand. Un agent de police a prévenu M. Henri Lepers, employé au service des eaux, qui a immédiatement fait les réparations nécessaires.

Sans domicile

Dans la nuit de dimanche à lundi, les agents en patrouille trouvèrent couché sur la Grande Place en face du Café Mathon, un individu qui était ivre et qui, malgré le froid, dormait à poings fermés.

Ils l'éveillèrent et l'interrogèrent : il déclara se nommer Henri Castelain, âgé de 17 ans, exercer la profession de tisserand et n'avoir pas de domicile.

Il a été conduit au dépôt.

Il veut aller en prison

Vers 5 heures du soir, le nommé Lavallard, cabaretier, « A la Cave », rue Pierre Motte allait dimanche au poste de police déclarer qu'un individu était entré chez lui et qu'après avoir bu et mangé pour 0.75 c il avait dit n'avoir pas le sou pour payer.

La police arrêta l'individu qui déclara se nommer Hector Barenne, âgé de 44 ans boulanger.

Ce pauvre diable était sorti de la prison de Lille le 8 décembre dernier. Il s'estime très heureux d'y retourner, car là, il ne mourra pas de faim, disait-il.

Dans quelle société vivons nous, tout de même.

Conférence de la Libre-Pensée

La société de libre-pensée ni Dieu ni Maître, organise pour samedi 25 décembre une GRANDE CONFÉRENCE qui aura lieu à 11 heures du matin, dans la salle du théâtre Beschampe, rue Archimède.

Les orateurs qui prendront la parole sont la citoyenne PAUL-MINCK qui traitera le sujet : La Femme et l'Eglise ; et le citoyen EMILE MOREAU, ancien député de Roubaix, qui parlera de la République sociale.

Il y aura une entrée de 0.15 cent.

Cette conférence attirera surement un nombreux public.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Nous prions nos correspondants de bien vouloir résumer les communications qu'ils nous adressent, car nous sommes souvent obligés d'en ajourner la publication en raison de leur longueur.

TOURCOING

COUVENT MUNICIPAL

Les moines de notre couvent municipal se réuniront ce soir, à 8 heures.

La séance promet d'être une plus intéressante. L'ordre du jour porte, en effet : continuation des travaux de la session de novembre. Vote du budget primitif de 1898.

Il sera très probablement question, au cours de la séance, des sœurs pain-sec du bureau de bienfaisance. Attendons la réponse de nos moines à l'affront qui vient de leur être infligé par les Flip de la rue du Collège.

Nous verrons bien jusqu'où va le courage de nos municipaux.

Un désespéré

Hier, après midi, vers deux heures, plusieurs personnes qui se trouvaient à proximité du canal près la barrière du Blanc Seau, virent un homme se précipiter à l'eau.

Les témoins de la scène se portèrent au secours du malheureux, mais leurs efforts restèrent vains. Ce ne fut qu'après une demi heure de recherches qu'on parvint à ramener le corps sur la berge.

Le noyé a été reconnu pour être le nommé Archange Lemaire, 26 ans, demeurant chemin de Roncq.

Lemaire qui travaillait à l'usine Lemettre Leibar, était sans occupation depuis le matin. On suppose que c'est par crainte du chômage qu'il a mis fin à ses jours.

C'est donc encore un crime à l'actif de notre société capitaliste. Les travailleurs peuvent choisir : être des révoltés ou des désespérés !

Une grève

Une grève a éclaté hier matin à l'établissement Lorthiois dit Rigollo II, rue du Petit Village.

24 ouvriers tisseurs de velours ont cessé le travail en demandant la suppression des amendes qui, sous prétexte de mal façon, leur sont continuellement infligées.

Aucune entrevue n'a eu lieu hier, le patron s'étant formellement refusé à entrer en relations avec ses ouvriers.

Je suis le maître, pense-t-il sans doute, et mes ouvriers, mes esclaves, n'ont pas le droit de discuter mes conditions.

C'est le raisonnement de tout brave bourgeois, de tout bon capitaliste.

Accident d'usine

A la fabrique Duvillier frères, le nommé Ernest Salembier, demeurant à la Croix-Rouge, en mettant une courroie à un métier est tombé sur une vis et s'est assez grièvement blessé au pied.

Il a reçu les soins du docteur Beuque qui a prescrit un repos de huit jours.

Carte de chemin de fer trouvée

Il a été trouvé hier soir une carte d'abonnement d'ouvrier valable entre Roncq et Roubaix.

La carte est au nom de Huguebart Henri. La personne qui l'a perdue peut la réclamer, 9, rue Fidèle-Lehoucq.

Pour la propagande

Quête faite chez le citoyen Emile Lampe, 1 fr. 10.

Aux ouvriers trieurs

Les ouvriers trieurs de Tourcoing sont invités à se réunir vendredi soir à huit heures, à la Coopérative.

Ordre du jour : Constitution du Syndicat.

DERNIÈRES NOUVELLES

RÉGIONALES

LE CRIME D'ONNAING

VALENCIENNES, 20 décembre.

L'arrestation du chef de gare Mascret est vivement commentée ici. Il y a deux courants d'opinion sur cette affaire : l'un défavorable à l'inculpé, (c'est le plus général), l'autre favorable.

Il y a également deux versions qui sont admises : la première reposant sur l'hypothèse d'une lutte qui aurait eu — ainsi que nous l'avons dit — une maison « amie » pour théâtre ; la seconde admettant aussi une rixe mais qui aurait eu lieu dans les appartements du chef de gare. Le transport du cadavre aurait été fait dans la nuit ; le chef de gare aurait été vu vers trois heures du matin, ouvrant la barrière du passage à niveau pour laisser passer une voiture.

M. Mascret, qui est à Onnaing depuis deux ans, est originaire de Quiévrechain. Il est père de quatre enfants, dont l'aîné est actuellement soldat à Versailles. L'inculpé n'a pas une conduite exemplaire et passe pour aimer le jupon. Sa femme aurait même intenté une action en divorce contre lui, à cause de ses infidélités d'abord et à la suite des coups qu'il administrait journellement à sa famille ; sa fille aînée a reçu dernièrement un violent coup de pied qui aurait occasionné un accident grave.

A la suite de l'interrogatoire subi par Mascret, le parquet a procédé, ainsi que nous l'avons dit, à son arrestation.

L'arrivée des magistrats avait rassemblé une foule considérable venue de Quarouble, Vicq, Blanc-Misseron, qui s'était jointe aux habitants d'Onnaing.

Dès que la nouvelle de l'arrestation de Mascret a été connue, les cris de « A mort » se sont fait entendre et lorsque les gendarmes emmenèrent leur prisonnier à Valenciennes, plus de 1200 personnes envahirent le tramway pour accompagner l'inculpé jusqu'à la prison.

LILLE

LA RÉUNION DU GYMNASE

Nos confrères lillois qui ont donné hier matin le compte-rendu de la réunion tenue dimanche, au Gymnase, par le Parti ouvrier, ont commis plusieurs erreurs de faits et de chiffres.

C'est *quinze cents* membres qui étaient présents et non pas 600 ; ce n'est pas contre M. Loyer que le citoyen Dupied sera candidat, mais contre M. Le Gavrian ; c'est Ghesquière qui combattra victorieusement E. Loyer.

Enfin, ce n'est pas *contre* notre rédacteur en chef, que Dupied et Ghesquière ont été choisis, car le citoyen Stauve-Evausy a hautement et nettement déclaré depuis longtemps — et il l'a répété dimanche — que son devoir lui ordonnait de se consacrer exclusivement à ses obligations professionnelles il déclinait formellement toute candidature.

Le squelette de Loos

Est-ce Doby ?

Après l'assassinat du garçon de recettes Lamarre, du Comptoir d'escompte de Paris, voici que la découverte d'un squelette, à Loos, dont nous parlions hier, va faire venir de nouveau l'affaire Doby sur le tapis.

Il y a quelques jours, nous parlions de la mystérieuse disparition de ce garçon de recettes et nous faisions ressortir la condamnation monstrueuse de la Cour d'assises qui a frappé — non pas le pauvre Doby, qui, certainement a été assassiné — mais bien sa femme, morte de chagrin, ses trois enfants et ses vieux parents.

Le squelette qui a été découvert, vendredi, dans un champ de M. Landau, à Loos, au hameau de la porte d'Hennequin, non loin de la Porte des Postes, c'est-à-dire à proximité du quartier de Brûle-Maison, a été mis à jour à 1 mètre 50 de profondeur.

Jamais, aucune inhumation n'a été faite en ce lieu. C'est donc bien d'un squelette mystérieux qu'il s'agit.

Est-ce celui de Doby ? Nous ne pouvons encore nous prononcer. Mais l'opinion publique, vivement émue de cette découverte s'en inquiète.

Nous disions hier que les docteurs Jacquemard et Belevale qui ont examiné le squelette, croient qu'il appartient à un cadavre enfoui depuis une vingtaine d'années, et que, à cette époque, un cabaretier, le nommé Brunswich, dit Moustache a disparu sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il est devenu.

Les docteurs n'ont pu affirmer, d'une façon approximative la date de l'inhumation : certaines terres consumant plus ou moins vite le corps humain. Mais ce qu'il y a d'acquis aujourd'hui, c'est que le squelette découvert à Loos ne peut être celui de Brunswich dit Moustache, mais pourrait être plutôt celui de Doby.

Aux machoires du squelette on a en effet, constaté que deux dents étaient usées comme le sont généralement celles des fumeurs de pipe.

Or, Brunswich ne fumait pas. Par contre, Doby était un fervent de la pipe.

De plus, le constitut on des os du crâne a permis aux docteurs de constater que le squelette n'appartenait pas à un homme âgé de plus de 40 ans.

Or, Doby a disparu à 38 ans. Brunswich aurait aujourd'hui 78 ans.

Enfin on a trouvé près du squelette, deux boutons en métal — un grand et un petit — c'est à dire un de gilet et un de redingote, semblables à ceux que portent les garçons de recettes. Toutefois, les lettres que devaient porter ces boutons ne sont plus apparentes.

On le voit, la découverte du squelette de Loos est des plus troublantes. Nous espérons qu'une enquête approfondie sera faite à ce sujet.

Le squelette était encore, hier soir, déposé à la Morgue de Loos. Les deux boutons et un autre petit morceau de métal, presque consumé, également trouvé près du squelette, ont été remis à M. le Procureur de la République.

Que va faire maintenant le parquet ? Attendons ! Mais, comme nous venons de le dire, une enquête sérieuse est nécessaire.

Nous reviendrons sur cette affaire.

A. P.

Université de Lille

Facultés de Droit et de Lettres

Aux termes de l'art. 14 du décret du 21 juillet 1897, la 1re inscription ne peut être prise après le 1er décembre. Cette année, et pour la dernière fois, en vertu de la circulaire ministérielle du 19 octobre 1897, ce délai sera reculé jusqu'au 31 décembre.

Après cette date, la première inscription ne pourra être prise qu'au mois de novembre 1898.

Faculté des Lettres

Aujourd'hui mardi 21 décembre à 8 h. 1/2 du soir, à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, 25, rue Gautier de Châtillon, cours public de M. Haumant : La litterature russe au XVIIIe siècle.

— M. Flammermont, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille continuera son cours sur l'histoire de l'industrie de Lille le mardi 21 décembre, à 5 heures 1/2 du soir, à l'hôtel de ville, salle de la justice de paix.

Valises : Aux GALERIES LILLOISES

L'Arbre de Noël

Comme dimanche, la journée d'hier a encore été un grand succès pour l'Arbre de Noël.

Nombreux étaient les visiteurs et vivement applaudis les artistes.

Le groupe, qui interprétait les chansons du pavé, a été renforcé hier par Mlle Decroix, la sympathique artiste lilloise. C'était certainement le clou de la fête.

A minuit le Palais-Rameau fermait ses portes pendant que les membres du Comité comptaient la recette, qui a été très fructueuse.

Et maintenant, à l'Hippodrome, pour la distribution aux jeunes enfants.

En présence du succès colossal de la représentation de la Chanson le comité a décidé de continuer la fête samedi prochain — jour de Noël. Une décoration hivernale sera donnée au Palais-Rameau.

Les organisateurs ont également sollicité le concours de la musique du 4e de ligne, pour donner un concert jeudi après-midi.

Les nouveaux kiosques

Conformément à la décision prise par le Conseil municipal, relativement à l'utilisation du Legs Lardemer, le dépôt des plans et devis des projets de kiosques a été effectuée aujourd'hui à la mairie.

Nous indiquerons prochainement à nos lecteurs les jours et heures auxquels le public sera admis à examiner ces projets, ainsi que le lieu où ils seront exposés.

Accident de travail

Un ouvrier peintre, Charles Callant travaillant aux Galeries Lilloises, ayant voulu se frayer un passage à travers des caisses vides pour se rendre à son atelier, s'est fait au poignet une blessure qui ne présente, heureusement, aucun caractère de gravité.

Charles Collant, qui a reçu les soins de M. le docteur Chretien, en sera quitte pour quelques jours de repos.

Mouvement de la population

Du 12 au 18 décembre, on a enregistré, à Lille, 114 naissances, 9 morts-nés, 35 mariages et 78 décès, dont 15 dans les hôpitaux.

Un décès a été causé par le croup dans le quartier Saint André. Les autres causes de décès sont : apoplexie cérébrale, 1 ; bronchite et pneumonie, 14 ; maladies organiques du cœur, 8 ; diarrhée et entérite, 10 ; phtisie pulmonaire, 6 ; méningite tuberculeuse, 1 ; accident, 1 ; suicide, 1 ; diverses, 35.

Faculté de Médecine

Consultations gratuites

Saint-Sauveur. — Médecine, professeur Lemoine, lundi, mercredi, vendredi à 10 heures. — Chirurgie et gynécologie, professeur Folet, mardi, jeudi, samedi à 10 heures. — Maladies cutanées et syphilitiques professeur Charmeil, tous les jours à 8 heures 1/2. — Maladies des yeux, professeur Lapersonne, tous les jours, à 9 h. — Electrothérapie, professeur Doumer, tous les jours, à 8 heures 1/2. — Maladies chirurgicales des enfants et orthopédie, professeur Phocas, mardi, vendredi, samedi, à 9 heures 1/2. — Maladies des enfants, professeur Auasset, tous les jours à 9 heures 1/2. — Maladies des voies urinaires professeur Carlier, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures.

Charité. — Médecine, professeur, Combemale, tous les jours, à 10 heures. — Chirurgie, professeur Dubar, lundi, vendredi, à 11 heures. — Gynécologie, professeur Dubar, mardi, jeudi, samedi, à 10 h. 1/2. — Consultations pour les femmes enceintes et les nouveau-nés, professeur Gaulard, mardi, à 11 h.

Un conseil d'actualité

Le moyen de se préserver du froid aux pieds est très simple et bien connu des peuples du Nord, des Russes en particulier qui, l'hiver, ont non seulement à redouter le froid aux pieds, mais encore la congélation si dangereuse et si fréquente. Leur procédé consiste à s'envelopper les pieds dans un grand morceau de papier, journal ou autre, avant de mettre la chaussette ou le bas. Avec de bonnes chaussures, bien imperméables, ils bravent la neige et le froid.

Voilà un renseignement qu'il est bon de prendre en note, car il sera précieux pour les écoliers, qui, restant longtemps assis, ne peuvent se rechauffer, pour les ouvriers qui travaillent dans les mêmes conditions, et pour les malheureux qui n'ont pas de feu.

Bureau de Bienfaisance

Consultations gratuites

Maladies des yeux. — M. le docteur Baudry, professeur à la faculté de médecine rue Gantois, 40 bis : lundi, mercredi, vendredi à 10 heures. — Rue des Fossés 12 : Mercredi, vendredi à 11 h.

Maladies des femmes. — M. le docteur Defaux, rue Gantois, 40 bis : mardi, samedi à 11 h.

Au delà des nuages

S'il fallait élever une seule colonne
Avec tout le *Congo* qui par an nous savonne,
Ce gigantesque fut, menaçant pour le ciel,
Dépasserait cinq fois l'illustre tour Eiffel.

Un statisticien au parfumeur Vaissier.

Affaire Ozil et Motte

On se rappelle qu'à la suite de l'appel interjeté par M. le docteur Ozil, pharmacien à Lille, la Cour d'appel de Douai avait réformé le jugement du tribunal correctionnel de Lille, en condamnant Motte à 10 jours de prison et 50 francs de dommages intérêts.

Ce jugement est la conséquence d'un arrêt de la Cour d'appel qui a condamné à quatre mois de prison le sieur Carton, également ouvrier de l'atelier du docteur Ozil, pour faux témoignage devant le tribunal de Lille dans cette même affaire.

Acquits à caution et passavants

Par application du décret du 18 avril dernier, l'Administration des douanes cesse de mettre à la disposition du commerce les formules de déclarations, d'acquits à caution et de passavants que, jusqu'à présent, elle lui fournissait.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

CYSOING. — *Parti Ouvrier.* — Réunion du Comité cantonal, le dimanche 26 décembre, à 5 heures du soir, estaminet Longuépée.

Tous les délégués du canton sont priés d'y assister.

ARMENTIÈRES. — *Convoi civil.* — Dimanche la section armentiéroise du Parti ouvrier conduisait sa dernière demeure l'un de ses membres les plus dévoués, le citoyen Hochard Jules.

Plus de 1500 personnes suivaient le convoi dans un recueillement vraiment imposant.

Deux superbes couronnes : l'une offerte par la Libre Pensée ; l'autre, par la section armentiéroise du Parti ouvrier, précédaient le cercueil.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par les délégués des diverses associations ouvrières dont faisait partie le citoyen Hochard.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL. — *Vol.* — Depuis 4 à 5 mois M. Ed Mortelecque fabricant de toiles, était victime de vols de ses fils. A force de surveillance, il finit par en découvrir l'auteur.

Sur ses indications, M. le commissaire de police, et les gardes Delke et Lamérand se tinrent, samedi soir, à 8 heures, à la sortie de l'atelier dans le bureau de M. Mortelecque.

Ils arrêtèrent, au moment où il venait pour être payé, le sieur Napoléon Schrevel, dit Napoléon Kadi, 50 ans environ, tisserand et manœuvre maçon, rue des Foulons, ouvrier chez Mortelecque.

Fouillé au bureau de police, il avait enroulé sur le corps, sous la chemise, six écheveaux de fils.

Il a déclaré qu'il portait les fils dérobés chez Henri Depil, cabaretier, au Cygne.

M. Mortelecque estime que depuis 5 mois il lui a été ainsi dérobé 1000 écheveaux par le Kadi en question, soit pour 400 francs.

Le voleur est sous écrou.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

BASUEL. — *Accident mortel.* — Un domestique au service de Mme Marie Sarvy, qui revenait de Catillon avec sa voiture, est tombé de son véhicule et s'est fracturé le crâne.

La mort a été instantanée.

RONCHIN. — *Pour les pauvres.* — La société du Gaz de Wazemmes, Ed. Melon et Cie, vient de mettre à la disposition du Bureau de Bienfaisance de Ronchin, 50 hectolitres de coke pour les pauvres.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Bienfaisance.* — La Société Philharmonique a versé, au bureau de bienfaisance, une somme de 135 fr. 25 produit d'une quête faite pendant le Concert du 11 décembre, au profit des pauvres.

Anciens sous-officiers. — L'assemblée trimestrielle des anciens sous-officiers aura lieu, dimanche prochain, à 4 heures, au siège social.

L'ordre du jour comporte la formation d'une section de Tir.

DORIGNIES. — *Elections.* — Voici le résultat de l'élection qui a eu lieu dimanche à Dorignies pour deux membres du Conseil d'administration de la caisse de secours des ouvriers mineurs et d'un membre suppléant :

Votants : 1042. — Tirmont Alexandre, mineur, délégué sortant, 1025 voix, ELU. — Escartelle J. B., mineur, délégué sortant, 1029 voix ELU. — Loire J. B., mineur, délégué suppléant, 1036 voix, ELU.

PAS-DE-CALAIS

Conférences Evrard

A Dourges et à Noyelles-Godault — Ainsi que nous l'avions annoncé le dévoué secrétaire du Syndicat des mineurs, s'est rendu, dimanche matin, à Dourges et le soir à Noyelles Godault pour faire dans ces deux communes, des conférences.

Le citoyen Evrard, dont la compétence est connue en matière de questions ouvrières et économiques, a longuement passé ces dernières en revue, montrant aux travailleurs de la mine, combien leur situation économique est loin d'être en rapport avec les fabuleux bénéfices que les compagnies réalisent en gain supplémentaire.

Il a insisté auprès des ouvriers pour qu'ils reviennent nombreux aux réunions, afin de reconstituer les forces vives de l'Association syndicale, seule capable d'améliorer leur sort et de leur préparer un meilleur avenir.

A l'issue des deux conférences, il a été procédé à la nomination de délégués.

A Dourges les citoyens Marchand Louis Silvestre Jules, Carpentier Jean-Baptiste, Quinquet Louis et Carpentier Louis, ont été désignés.

A Noyelles Godault, les citoyens Marchand Magloire, Huleux François, Vincent Raymond et Boulanger Fidèle, l'ont été également.

Tous se tiennent à la disposition des mineurs pour la remise des livrets et des timbres du syndicat.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

CAMBRIN. — *Arrestation.* — Les gendarmes de Cambrin ont arrêté, près de leur caserne, pendant la nuit, un nommé Philippe Codeville, 50 ans, tourneur en fer, demeurant à Lille, qui s'en allait vendre à Arras du tabac acheté à Tournai.

FLEURBAIX. — *Vol.* — Un malfaiteur a pénétré, la nuit, chez M. Désiré Obin, bûcheron à Fleurbaix et lui a pris cinq coqs et 16 poules.

RUITZ. — *Vol.* — 60 bottes de blé d'une valeur de 30 francs ont été enlevées la nuit à une meule établie près du chemin d'Hauchain, à Ruitz et appartenant à M. Ch. Ferret, cultivateur.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 18 décembre. — Laurence Manjot, rue du Moulin, c. Mulliez 1. — Léonie Braquaval, rue Pauvrée, 4. — Louis Luyckx, rue de la Longue Chemise, c. Ferret, 30. — Albert Ladam, rue Denain, c. Roudry, 2.

Décès. — Rosalie Buysschaert, 37 ans, rue de Lille, 212. — Pierre Crees, 43 ans, Hôtel-Dieu. — Jules Lesage, 3 ans 8 mois, Vieux Halin, m. Declercq, 2. — Vandaele, présenté sans vie, rue de Rome, 39. — Marie Vandamme, 23 ans, rue Solférine, 29.

ETAT-CIVIL DE LILLE

Naissances du 20 décembre

Yvonne Lepoutre, rue Ernest Mayer, 6. — Pierre Décamps, rue de Paris, 140. — Marie Santière, rue Bourjembois, 10. — Emilia Santré boulevard Victor Hugo, 201. — Georges Vandredeuil, rue du Port, 86. — Jean Lenoir, rue de Flandre, 83. — Lucienne Flament, rue de Paris, 157. — Léontine Longy, 22, rue de la Baignerie. — Albert Hardelin, rue de Cambrai, 16. — Georges Hochart, rue d'Haubourdin 38. — Marie De Greef, rue de Calais, 21 b.s. — Marie Camphyn, rue d'Avesnes, 26. — Mariette Van Campenhout, rue de Condé, 148. — Louise Van Steerteghem, rue d'Eylau, 33. — Michel Hugle, boulevard Bigo-Danel, 18. — Madeleine Deseune, cité de Douai, 15. — Léon Dreulle, rue de Juliers, 103. — Jeanne Clabeeq, rue Malesherbes, 20. — Jeanne Flipo, rue des Rogations, 29.

Décès du 20 décembre

Charles Vandewyngaerde, 74 ans 10 mois, veuf de Julienne Deseck, rue du faubourg des Postes, cité Bombèke, 20. — Estelle Dupont, 2 ans 7 mois, rue de Ronchin, cour Crombet, 19. — Hermance Durieu, veuve de Louis Beauvais, rue de Fives, 101 bis, cour Malines. — Camille Neirynck, 1 mois 19 jours, rue des Rogations, 53. — Alexandre Tanghe, 40 ans 11 mois, époux de Stéphanie Wuytack, rue d'Avesnes, 22. — Jeanne Vermeersch, 3 mois, rue Charles de Muyssaert, cour Crépin, 8. — Henri Druelles, 59 ans 1/2, veuf de Philomène Leblanc rue Ratisbonne, 74. — Justine Bemon, 1 an, rue de Juliers, 90. — Flore Laridan, 62 ans 2 mois, veuve de Louis Casier, place Jeanne d'Arc, 3. — Henri Meskens, 26 ans, célibataire, rue du Barbier Maes, 7. — Emile Cadet, 32 ans 3 mois, célibataire, rue de Tournai, 64. — Lodois Dessaint, 66 ans, veuf de Marie Lantoin, rue Henri Kolb, 71. — Marie Weeremoes, 25 ans 8 mois, célibataire, boulevard Victor Hugo, 197. — Joseph Vandenbroeck, 3 mois, 92, rue d'Austerlitz. — Théodore Léchevin, 28 ans 1/2, époux de Justine Van Overmeire, 128, rue Pierre Legrand. — Marie Bernast, 60 ans 8 mois, épouse de Charles Mantel, rue d'Arras, 31. — Pauline Deconinck, 13 ans, rue de Tournai, cour du Chaudron, 13. — Jean Baptiste Bouque, 59 ans 7 mois époux de Florentine Vanoverbeke, rue du Repos, 10. — Henri Damez, 44 ans 6 mois, célibataire, rue d'Arcole, 10.

PETITE CORRESPONDANCE

UN LECTEUR ASSIDU. — Adressez-vous au bureau de recrutement ou au ministère de la guerre.

UN LECTEUR ASSIDU A RONCHIN. — Art. 148 du Code civil : Le fils qui n'a pas atteint l'âge de 25 ans, la fille qui n'a pas atteint l'âge de 21 ans accomplis, ne peuvent se marier sans l'autorisation de leurs parents.

De 25 à 30 ans pour l'homme et de 21 à 25 pour la femme, en cas d'opposition des parents, il y a lieu à trois actes respectueux se renouvelant de 2 mois en 2 mois. Le mariage ne peut être célébré qu'un mois après la 3e soumission. Ce n'est qu'après l'âge de 30 ans pour l'homme et 25 ans pour la femme qu'il peut être passé outre à l'opposition, après un acte respectueux.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand-Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

Bureaux à 6 h. 3/4. — Rideau à 7 h. 1/4.

Mardi 21 décembre. — FAUST, opéra. — PAR HASARD, comédie.

Places gratuites : 1501 à 1600.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvel annuaire. — *Le Nouvel Annuaire de Lille et son arrondissement (1re année)* est en vente à l'administration, 31, rue Faidherbe, et chez les principaux libraires de Lille et de l'arrondissement. Prix du volume relié toile : 2 fr. 75.

Les Maladies de l'estomac et nerveuses

même les plus anciennes et rebelles à ton traitement et régime chez l'homme comme chez la femme :

Les Maladies de la matrice

Dilatation, anémie, dyspepsie, crampes, gaz, oppression, vomissements, coliques, constipation, hémorrhagies, pertes, névralgies, neurasthénie, angines, vertiges, insomnie, etc., sont guéries en quelques jours sans médicaments internes par l'emploi de la *Méthode hypo sthénique du Docteur Pellotier*, 76, rue Rivoli, Paris.

Quinze ans de succès. Notice franco. Le médecin spécialiste donnera ses consultations à

Lille, lundi 20 décembre, au Grand Hôtel.

Valenciennes, mardi 21 décembre, hôtel du Nord.

Le docteur revient environ tous les deux mois.

Bains Lillois. — Piscines de natation, 23-5/10 eau 27-5/10. Hydrothérapie.

POUR LA VERRERIE OUVRIÈRE

Solidarité Internationale

Dans le but de seconder l'œuvre poursuivie avec une admirable ténacité par le citoyen Jaurès, député de Carmaux, LE GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, de Courtrai (Belgique), directeur A. J. Lamar, vient de décider qu'à dater de ce jour il sera remis à toute personne ou à tout groupe de personnes effectuant en commun un achat de *cent francs*, un bon de la Verrerie ouvrière de Carmaux d'une valeur de CINQ FRANCS et remboursable à SIX FRANCS en 1904.

Malgré cette prime d'une appréciable valeur, le prix des costumes et des autres objets de première qualité que vend le *Grand Bazar Social Français*, ne sera pas majoré d'un centime.

En ce moment, sont mis en vente aux prix suivants, qui défient toute concurrence :

1,500 pardessus Moskowa, magnifiques à . . . . . fr.	14.50
1,800 pardessus, extra, doublure satin, piqués quadrilles, ouatés à. . fr.	18 »
1,500 pardessus extra riches (rendus partout ailleurs de 50 à 70 fr.). fr.	23 »
5,000 costumes complets cheviotte à fr.	17.50
4,000 costumes complets peignés, élégants, toutes nuances, de fr. 19 à fr.	24.50

Ces prix, nous le répétons et chacun peut s'en assurer, défient toute concurrence. Quant à la coupe, elle est irréprochable et peut rivaliser avec celle des meilleures maisons françaises.

Comment donc les socialistes de la frontière qui ont coutume d'aller se vêtir en Belgique, pourraient-ils hésiter devant des résultats semblables ?

Courtrai est généralement le but de leur voyage, c'est encore pourquoi il ne leur est pas possible d'hésiter, car le GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS est, dans cette ville, la seule maison qui échappe à l'ingérence cléricale.

Tout le monde ira donc au GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, 59, Grande-Place, à Courtrai, pour son avantage personnel, d'abord, pour aider ensuite la Verrerie ouvrière de Carmaux, puisque

Un Bon de la Verrerie Ouvrière

d'une valeur de cinq francs

et remboursable à six francs

sera délivré : 1° à toute personne achetant pour cent francs, en une seule fois ou en plusieurs fois, dans le délai d'un an, à courir du mois de septembre 1897 ; 2° à tout groupe de personnes achetant en commun, pour une même valeur et dans le même délai.

N-B. — Le Grand Bazar Social étant une œuvre éminemment philanthropique dans son organisation et dans son but, se défier des nombreux agents stipendiés par les cléricaux qui rôdent aux alentours de la gare et dont la mission est d'induire les voyageurs en erreur sur le caractère d'une institution dont ils redoutent à bon droit la concurrence.

(N° 6.845).

UNE PRIME

Le Grand Bazar social Français de Courtrai met à la disposition de ses clients un lot de magnifiques montres de Genève, remontoirs argent, guillochés or, à cylindre, 10 rubis, pour homme et dame.

Ces montres, d'une valeur réelle de vingt-cinq francs, ne seront vendues que *douze francs cinquante*, à toutes les personnes qui feront leurs achats de vêtements au Bazar social Français, cela pour leur permettre de retrouver leurs frais de voyage.

Marchés de Lille du 20 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 103.00 à 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 102 00 ; n° 3 cote (com.), . . . à . . .

Cuite 1er jet (cote offic.), 27,50 à 00 00 — 88° (Cote com.), . . . à 00.00.

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 42,50, offert 00.00, demandé.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE (logée en pétrolier). — Cote commerciale : 77 fr. les 100 kilos prise à Lille.

BOURSE DE LILLE

du 20 décembre

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	.....	13950	13900
Anzin	.....	5500	5475
Bruay	30950	31000	30950
Bully	2689	2700	2690
Carvin	1000	7000	7000
Courrières	1841	1845	1840
Douchy	975	980	975
Dourges	.....	13910	13800
Escarpelle	640	645	635
Lens 100e	268	268	265
Liévin	.....	1450	1420
Meurchin	.....	8410	8400
Ostricourt	465	465	460
Vicoigne	.....	22100	22000

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille, — Imprimerie de l'Egalité
28, rue de Fives, 28.